

Décarbonation du transport routier : TRAPEZE, un service de covoiturage 2.0 nouveau et inclusif

Ce système de lignes de covoiturage empruntant une voie réservée innovante vise à développer des mobilités du quotidien plus soutenables sur le plan environnemental, économique et social.

- Le projet TRAPEZE, qui réunit VINCI Autoroutes, ECOV, Nokia Bell Labs, Actemium Paris Transport, Mobility ITS et le Cerema, est lauréat de l'appel à projets *Mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectées et bas carbone* du 4^{ème} Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4) – France 2030.
- D'une durée de 3 ans, ce projet a pour objectif de développer puis de tester et valider, en conditions réelles et sur une infrastructure existante, un pilote de nouveaux services de mobilité partagée comprenant une ligne de covoiturage, une voie réservée doublement régulée et un système de mise en relation des usagers.
- Il s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par France 2030 de « développer une mobilité propre, résiliente et souveraine » et dans la stratégie nationale d'accélération de la « digitalisation et décarbonation des mobilités ».

Un système de mobilités pour transformer les usages de la route

En France, 85% des mobilités des personnes passent par la route, et la part modale de la route restera très majoritaire dans les décennies à venir, quels que soient les scénarios prospectifs de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone). Afin de décarboner le secteur des mobilités (qui représente près d'un tiers des émissions nationales de gaz à effet de serre), il est donc impératif de décarboner les usages de la route.

En vue de proposer un système de mobilités responsable sur le plan environnemental et soutenable d'un point de vue tant économique que social, TRAPEZE vise à optimiser l'usage de deux actifs incontournables des mobilités des Français : d'une part les infrastructures routières et autoroutières, d'autre part les véhicules qui circulent sur ces infrastructures.

A cette fin, TRAPEZE agit sur les deux leviers que sont l'amélioration du taux d'occupation des véhicules (lutte contre l'autosolisme et ses externalités négatives) ainsi que la fluidification et la régulation du trafic. Pour découvrir le projet en images, cliquez sur l'image :



Ce projet innovant, déployable dans de nombreux territoires, répond à plusieurs objectifs :

- la lutte contre l'autosolisme ;
- le développement à moindre coût d'une offre nouvelle de mobilités dans les territoires, accessible à tous, notamment aux usagers aujourd'hui, captifs de leur véhicule individuel faute de solution alternative de transports collectifs ;
- le développement de voies réservées efficaces et acceptées, au service des usages vertueux des infrastructures (auto)routières ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres externalités négatives de l'usage en autosoliste de la route (congestion, pollution).

Le projet TRAPEZE : des innovations servicielles et technologiques

Le projet TRAPEZE intègre les innovations suivantes :

- un réseau de lignes de covoiturage maillées entre elles ainsi qu'avec les réseaux de transports collectifs existants (routiers, ferroviaires), afin d'encourager dans les territoires (ruraux, péri-urbains et denses) le développement de mobilités partagées et l'intermodalité ;
- sur les axes (auto)routiers les plus denses, une voie 2.0 intelligente réservée à certaines catégories d'usagers (selon des critères de RSE -Responsabilité Sociétale et Environnementale- définis par les territoires). Afin que son fonctionnement soit optimisé au service des usagers, cette voie réservée 2.0 est doublement régulée :
 - une régulation à l'accès permet d'en garantir le remplissage optimal et la fluidité ;
 - une régulation dans la voie permet d'optimiser les conditions de circulation au service d'un temps de trajet minimal et garanti.

Un système de mobilité innovant porté par 6 partenaires

Pour mener à bien ce projet, le consortium TRAPEZE associe les expertises suivantes :

- **VINCI Autoroutes**, concessionnaire autoroutier engagé dans la transition écologique des infrastructures autoroutières afin d'accompagner la décarbonation de la route à travers le développement de nouveaux usages plus collectifs, décarbonés et inclusifs de l'autoroute. VINCI Autoroutes exploite notamment le Duplex de l'A86, où seront testées certaines fonctionnalités du projet Trapeze ;
- **ECOV**, start-up à impact qui fait de la voiture un transport collectif, invente, déploie et opère des lignes de covoiturage à haut niveau de service dans les territoires péri-urbains et ruraux, sous forme de service public innovant et partagé ;
- **NOKIA Bell Labs**, partenaire de confiance pour les réseaux critiques, engagés dans l'innovation et le leadership technologique pour les réseaux mobiles, fixes et dans le cloud ;
- **VINCI Energies, via ses entreprises Actemium Paris Transport et Mobility ITS**, convaincu que le défi du changement climatique est une source d'opportunités pour, collectivement, se réinventer, accompagne ses clients vers leur transition énergétique. Ces entreprises spécialisées élaborent des solutions dédiées aux infrastructures de transport et aux mobilités décarbonées de demain ;
- **Le Cerema**, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, apporte son expertise des mobilités et ses ressources méthodologiques, notamment sur les sujets des voies réservées et de l'acceptabilité.

Les résultats obtenus dans le cadre du projet, notamment issus de l'expérimentation en conditions réelles de circulation, contribueront à alimenter le bien commun autour des sujets de transport routier.

Contacts Presse :

Ecov : Agence Citron Plume, Lucas Faivre – lucas.favre@citronplume.fr – 06 29 39 04 89

Cerema : Marina Louvet – marina.louvet@cerema.fr – 06 22 34 88 27

Nokia : Soizick Lamandé d'Aloia – soizick.lamande@nokia.com, +33 6 07 39 65 12

VINCI Autoroutes : Samuel Beauchef – samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, + 33 6 12 47 58 91

VINCI Energies : Mélanie Charron – melanie.charron@citeos.com – 07 64 26 84 83



A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

A propos d'ECOV

Ecov est un opérateur de mobilité qui conçoit, déploie et exploite des lignes de covoiturage express (sans réservation préalable), au service des collectivités locales. Entreprise de l'économie sociale et solidaire, créée en 2014 et agréée ESUS, Ecov opère plus d'une cinquantaine de lignes déployées dans des territoires périurbains et ruraux, sous différentes marques d'exploitation (dont Covoit'ici, Lane, M Covoit' Lignes +, star't...), à l'image des réseaux de transports collectifs. Ecov a également réalisé plus de 100 études sur le potentiel de covoiturage sous toutes ses formes.

A propos de Nokia

Chez Nokia, nous créons des technologies qui aident le monde à fonctionner en synergie.

En tant que leader de l'innovation technologique B2B, nous sommes les pionniers des réseaux qui détectent, pensent et agissent grâce à notre expertise dans les réseaux mobiles, fixes et cloud. Nous créons également de la valeur grâce à la propriété intellectuelle et à la recherche à long terme, menée par les Nokia Bell Labs, maintes fois primés.

Les fournisseurs de services, les entreprises et les partenaires du monde entier font confiance à Nokia pour fournir aujourd'hui des réseaux sécurisés, fiables et durables - et collaborent avec nous pour créer les services et applications numériques du futur.

À propos de VINCI Energies

Dans un monde en évolution permanente, VINCI Energies accélère la transition environnementale en concrétisant deux mutations majeures, numérique et énergétique. Ses équipes déploient des technologies et des solutions multi-techniques sur mesure, de la conception à la réalisation, l'exploitation et la maintenance. Ancrées dans leurs territoires, agiles et innovantes, ses 1 900 entreprises sont au cœur des choix énergétiques de leurs clients, de leurs infrastructures et de leurs process pour les rendre chaque jour plus fiables, plus efficaces et plus durables. VINCI Energies vise une performance globale, attentive à la planète, utile aux hommes et solidaire des populations.

2022 : 16,7 milliards d'euros (chiffre d'affaires) // 90 000 collaborateurs // 1900 entreprises // 57 pays. www.vinci-energies.com

A propos du Cerema

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral. www.cerema.fr

A propos de France 2030

Présenté le 12 octobre 2021 par le Président de la République France 2030 :

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi renforcer la souveraineté et l'indépendance française dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : le plan est pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).



Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>